L'Affaire Lorando réglée

Constantinople, 2 novembre (soir) heure. — La somme de 344,000 livres turques, représentant la créance Lorando, sera versée incessamment par la Banque ottomane avec laquelle des arrangements spéciaux ont été pris par le gouvernement impérial.

Constantinople, 2 novembre. — Les offres de Hotter immédiatement l'affaire Lorando ont été faites officiellement par le sultan.

Jusqu'à présent, on regarde ces nouvelles négociations comme dilatoires, étant donné que, comme par le passé, aucune garantie sérieuse n'est présentée.

Paris, 2 novembre. — Les informations reçues à l'ambassade de Turquie confirment la nouvelle du règlement de l'affaire Lorando par un ordre du sultan ordonnant de donner pleine satisfaction à la France au sujet de cette créance.

OFFRES REPOUSSÉES

Le Sultan fait des propositions d'arrangement

Paris, 2 novembre. — Dans les couloirs de la Chambre, les attaches du Cabinet des affaires étrangères, déclarent qu'il est exact que M. Bapst a reçu de nouvelles propositions de la Turquie et que ces propositions ne peuvent être acceptées. Elles semblent en effet n'avoir été présentées que dans un but dilatoire.

Si la Turquie n'accorde pas immédiatement complète satisfaction sur les deux points en litige : les quais, créances Lorando et Tubini, la France est décidée à étendre ses réclamations.

LES JOURNAUX

Bruits et opinions — Les inventions de la presse nationaliste

Le Petit Parisien dit que sept ou huit jours d'ajournement, à peu près certainement, avant que les Ministres aient atteint le point des côtes turques dans l'amiral Caillard devra saisir les dons ne.

Le *Petit Parisien* ajoute qu'il est possible que l'escadre se dirige vers un port qui ne serait ni Salonique, ni Mitylène, ni Smyrne, ni Beyrouth.

L'Echo de Paris se dit en mesure de confirmer que l'amiral Caillard a mission de diriger son escadre *sur le port de Smyrne*, où il fera débarquer des marins en nombre suffisant pour saisir le douane turque. Au nécessaire, il n'est pas impossible, et pour cela latitude entière est laissée au commandant de l'escadre, que l'amiral prenne hommes gage une des plus belles îles de l'archipel grecque. L'escadre française a emporté trois sacoches de vivres. Elle arrivera mardi là où elle doit opérer.

A l'ambassade ottomane on a fait à un rédacteur de l'*Echo de Paris* cette déclaration :

« Le Sultan cedera avant le premier coup de canon. »

Le *Gaulois* assure que les ordres donnés à l'amiral Caillard lui laissent la latitude de choisir, en dépassant des circonstances, en trois attitudes : 1° S'embosser dans la baie de Besika et y attendre, pour prendre une résolution définitive, que le Sultan ait fait connaître ses intentions ; 2° S'emparer de Mitylène ; 3° Se livrer à une démonstration devant Salonique.

La Patrie de ce soir se fait remarquer par la fertilité d'imagination qu'elle déploie à inventer des nouvelles sensationnelles :

Selon d'autres renseignements, tout aussi sûrs, le but de l'escadre n'aurait rien encore été révélé, cela est tout naturel. Aucun des noms de port indiqué n'est exact. En effet *l'escadre ne pouvait aller à Smyrne, par exemple.* L'escadre ne peut pas se livrer à une démonstration devant Salonique.

Le Petit Parisien dit que sept ou huit jours d'ajournement, à peu près certainement, avant que les Ministres aient atteint le point des côtes turques dans l'amiral Caillard devra saisir les dons ne.

Le *Petit Parisien* ajoute qu'il est possible que l'escadre se dirige vers un port qui ne serait ni Salonique, ni Mitylène, ni Smyrne, ni Beyrouth.

L'Echo de Paris se dit en mesure de confirmer que l'amiral Caillard a mission de diriger son escadre *sur le port de Smyrne*, où il fera débarquer des marins en nombre suffisant pour saisir le douane turque. Au nécessaire, il n'est pas impossible, et pour cela latitude entière est laissée au commandant de l'escadre, que l'amiral prenne hommes gage une des plus belles îles de l'archipel grecque. L'escadre française a emporté trois sacoches de vivres. Elle arrivera mardi là où elle doit opérer.

A l'ambassade ottomane on a fait à un rédacteur de l'*Echo de Paris* cette déclaration :

« Le Sultan cedera avant le premier coup de canon. »

Le *Gaulois* assure que les ordres donnés à l'amiral Caillard lui laissent la latitude de choisir, en dépassant des circonstances, en trois attitudes : 1° S'embosser dans la baie de Besika et y attendre, pour prendre une résolution définitive, que le Sultan ait fait connaître ses intentions ; 2° S'emparer de Mitylène ; 3° Se livrer à une démonstration devant Salonique.

La Patrie de ce soir se fait remarquer par la fertilité d'imagination qu'elle déploie à inventer des nouvelles sensationnelles :

Selon d'autres renseignements, tout aussi sûrs, le but de l'escadre n'aurait rien encore été révélé, cela est tout naturel. Aucun des noms de port indiqué n'est exact. En effet *l'escadre ne pouvait aller à Smyrne, par exemple.* L'escadre ne peut pas se livrer à une démonstration devant Salonique.

La Patrie de ce soir se fait remarquer par la fertilité d'imagination qu'elle déploie à inventer des nouvelles sensationnelles :

Selon d'autres renseignements, tout aussi sûrs, le but de l'escadre n'aurait rien encore été révélé, cela est tout naturel. Aucun des noms de port indiqué n'est exact. En effet *l'escadre ne pouvait aller à Smyrne, par exemple.* L'escadre ne peut pas se livrer à une démonstration devant Salonique.

Le Gaulois assure que les ordres donnés à l'amiral Caillard lui laissent la latitude de choisir, en dépassant des circonstances, en trois attitudes : 1° S'embosser dans la baie de Besika et y attendre, pour prendre une résolution définitive, que le Sultan ait fait connaître ses intentions ; 2° S'emparer de Mitylène ; 3° Se livrer à une démonstration devant Salonique.

La Patrie de ce soir se fait remarquer par la fertilité d'imagination qu'elle déploie à inventer des nouvelles sensationnelles :

Selon d'autres renseignements, tout aussi sûrs, le but de l'escadre n'aurait rien encore été révélé, cela est tout naturel. Aucun des noms de port indiqué n'est exact. En effet *l'escadre ne pouvait aller à Smyrne, par exemple.* L'escadre ne peut pas se livrer à une démonstration devant Salonique.

La Patrie